

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE KETTE

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION
AND LOCAL DEVELOPMENT

EAST REGION

KADEY DIVISION

KETTE COUNCIL

PRIVATE SECRETARY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/RE/DDK/C-
KETTE/SG/CIPM/2026 DU 10.9 FEV 2026 EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE :

- LOT 01 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE
A L'ECOLE PUBLIQUE DE TIKO ;
- LOT 02 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE
A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOUBARA ;
- LOT 03 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A ECOLE
MATERNELLE DE GBITI.

FINANCEMENT : BIP2026

17. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de KETTE, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE :

- LOT 01 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TIKO ;
- LOT 02 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOUBARA ;
- LOT 03 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A ECOLE MATERNELLE DE GBITI.

18. Consistance des travaux:

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- ✓ Travaux préparatoires ;
- ✓ Terrassements ;
- ✓ Fondations ;
- ✓ Maçonnerie-Elévation ;

- ✓ Charpente-Couverture ;
- ✓ Menuiserie ;
- ✓ Electricité ;
- ✓ Peinture ;
- ✓ Aménagement VRD.

19. Délai d'exécution:

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois pour chaque lot** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

20. Allotissement :

Les travaux sont regroupés en 03 lots.

5 ° ALLOTISSEMENT

Les travaux sont constitués en Troislots :

N° Lot	Désignations	Montant TTC F CFA	Caution de soumission (1%)
Lot 01	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TIKO ;	19 500 000	195 000
Lot 02	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOUBARA ;	19 500 000	195 000
Lot 03	CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A ECOLE MATERNELLE DE GBITI.	25 000 000	250 000

21. Coût prévisionnel des travaux:

Le coût prévisionnel des travaux est de :

N° Lot	Désignations	Montant TTC F CFA
Lot 01	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TIKO ;	19 500 000
	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOUBARA ; <i>Gp2</i>	19 500 000
Lot 02	CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A ECOLE MATERNELLE DE GBITI.	
Lot 03	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TIKO ;	25 000 000

Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

22. Financement:

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public, Exercice 2026

23. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **cent quatre-vingt-quinze mille (195 000) FCFA pour les lots 1 et 2 et de deux cent cinquante mille (250 000) pour le lot 03**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, ou du récépissé de dépôt à la CDEC et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

24. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE, Tél : 699 439 941 dès publication du présent avis.

25. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres:

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de KETTE, Tél : 699 439 941, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de KETTE**, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

26. Remise des offres:

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07) exemplaires** dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de KETTE, Tél : 699 439 941 au plus tard le **11 MARS 2026 à 11 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° **pe3**/AONO/RE/DDK/C-KETTE/SG/
2026DU ____ EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE : **10 9 FEV 2026**

- **LOT 01 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TIKO**
- **LOT 02 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BOUBARA**
- **LOT 03 : CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A ECOLE MATERNELLE DE GBITI**

FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2026

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

27. Recevabilité des offres:

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

28. Ouverture des offres:

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de KETTE dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Kétté, le **11.1 MARS 2026** à **12 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

29. Critères d'évaluation:

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

29.1.1. Critères éliminatoires

29.1.1.1.

Pièces administratives:

- e) Absence de la caution de soumission;
- f) Fausse déclaration ;
- g) Pièce falsifiée scannée ou non authentique
- h) Non-conformité ou absence d'une pièce (48 heures) après l'ouverture des offres.

29.1.1.2.

Offre technique:

- g) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- h) Fausse déclaration ;
- i) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- j) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- k) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- l) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

29.1.1.3.

Offre financière :

- d) Offre financière incomplète ;
- e) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

29.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- e) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- f) Moyens matériels (09 critères) ;
- g) Références (03 critères) ;
- h) Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère).

30. Durée de validité des offres:

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

31. Nombre maximum des lots :

Une entreprise ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

32. Attribution de la lettre-commande:

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

33. Renseignements complémentaires:

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de KETTE

Tél : 699 439 941.

N.B : Une entreprise ne peut être attributaire de plus de deux lots ;

AMPLIATIONS

- ✓ ARMP ;
- ✓ MINMAP DD/KADEY ;
- ✓ CIPM/K ;
- ✓ AFFICHAGE ;
- ✓ ARCHIVES.

KETTE, le **10 9 FEV 2026**

Le MAIRE,
(Autorité Contractante)



Gbanga Emmanuel
PLEG